

À l'OCPM

Au sujet de la consultation pour le futur parc Turcot

Premièrement, je me présente : Jean-Pierre Duford, résident de l'arrondissement LaSalle, employé col-bleu (jardinier) de l'arrondissement le Sud-Ouest, membre de 'Sauvons la falaise', membre du CA de la Société d'horticulture de LaSalle, membre du parti Vert, membre et bénévole de Projet Montréal. J'énumère cela, car il va de soi que je sois intéressé par la création d'un nouveau grand parc, surtout dans l'arrondissement où je travaille depuis 2009.

La falaise Saint-Jacques

Je dois avant tout exprimer mon désarroi devant la décision d'écartier la falaise Saint-Jacques de ce projet, elle qui devait initialement faire partie du nouveau grand parc. Je me permet d'énoncer quelques arguments qui plaideraient à son inclusion.

- Le territoire de la falaise est contiguë avec la bande vert, et sera lié au futur parc Turcot par une dalle-parc. Il me semble logique donc qu'il y ait une vision d'ensemble pour toutes ces composantes.
- La dalle-parc est supposée débiter en quelque part sur l'écoterritoire de la falaise. Il me semble logique de travailler avec tout le territoire uni pour agencer le plus harmonieusement possible ses différentes parties.
- L'écoterritoire de la falaise ne lui donne presque aucune protection. Les dépôts sauvages d'ordures et de neige continueront donc sans arrêt, à moins de changer sa vocation en grand-parc, ce qui la protégera.

Un autre aspect dérangeant à propos de la falaise : on a mentionné qu'il y aurait de l'aménagement et du terrassement sur elle. Selon mon opinion professionnelle, la nature a fait beaucoup depuis des décennies pour la stabiliser, nous devrions seulement l'épauler en apportant des correctifs (par exemple en éliminant les plantes envahissantes et en plantant des espèces indigènes pour augmenter la biodiversité). Également, près du chemin existant où va probablement venir s'ancrer la dalle-parc se trouve un bosquet de chênes rouges, qui ont possiblement survécu à l'enterrement de tonnes de sol et de pierres déversées sur la falaise au fil des ans. Il serait triste de déranger ces arbres nobles indigènes.

La dalle-parc

Comme l'a été mentionné plusieurs fois dans les ateliers créatifs, la verdure, la largeur du futur viaduc pour les piétons, les cyclistes et la faune, ainsi que son architecture intéressante tiennent à cœur aux citoyens riverains du futur parc.

Une note spéciale sur les corridors verts : l'autoroute 20 et les chemins de fer créent une profonde cicatrice quasiment insurmontable pour les déplacements de la flore et la faune de part et d'autre. La falaise crée déjà un corridor vert est-ouest entre le secteur du Mont-Royal et le terrain de golf Meadowbrook à l'ouest, mais les mouvements sont limités côté nord-sud. Une dalle-parc assez large et végétalisée viendrait combler ce manque, et ce corridor existe déjà à partir du canal Lachine (canal-dépôts de neige Irwin et LaSalle-parc Ignace-Bourget-futur parc Irwin/Allard-parc Angrignon-canal de l'Aqueduc-fleuve Saint-Laurent). Une passerelle intéressante pour ces déplacements a été présentée par le groupe Rousseau Lefebvre dans leur présentation (parc Poelzone, Pays-Bas, avant-dernière page de la présentation) qui semble montrer un passage à deux niveaux pour les différents utilisateurs.

Pour sa localisation, surtout vis-à-vis de la falaise, il me semble logique d'utiliser le chemin déjà existant, afin de minimiser son coût d'implantation et les perturbations sur la végétation existante (je vous rappelle la présence d'arbres matures indigènes dans ce secteur). Ce chemin a déjà été utilisé par des camions dans le passé, et son asphalte semble en excellente condition.

Le parc Turcot

C'est quand même excitant de voir un grand parc s'ajouter tout près du centre-ville. Une note en tant qu'employé jardinier : l'arrondissement le Sud-Ouest a augmenté en 10 ans les surfaces végétalisées par la plantation de plantes vivaces dans d'innombrables saillies et banquettes le long des rues, mais les effectifs de jardiniers ont DIMINUÉS! Il faut absolument que la Ville de Montréal planifie à long terme pour prévoir un entretien adéquat du futur parc.

Également, que les experts en tiennent compte : la Ville croit souvent faire une bonne affaire en octroyant au privé les travaux d'érection et d'entretien de lieux publics; or il en n'est rien, je pourrais vous montrer des dizaines d'exemples de travaux bâclés qui finissent par coûter PLUS CHER aux contribuables en fin du compte, avec des espaces verts de qualité médiocre truffés de mauvaises herbes vivaces difficiles à contrôler. D'un autre côté, certain jardiniers et horticulteurs ont créé des aménagements dans des parcs et espaces verts en n'utilisant que l'expertise interne, avec comme résultat des plantations esthétiques et qui requièrent peu d'entretien, à une fraction du coût, comparé aux appels d'offres aux compagnies privées.

Dans les ateliers créatifs, il a été question plusieurs fois de l'importance de l'éducation dans le parc. Il m'est venue une idée à ce propos : la succession écologique. La végétation du parc partira de zéro, d'un sol nu. Or la nature a déjà un programme pour ce genre de situation (par exemple après des catastrophes naturelles), la dite succession écologique. Je proposerais qu'on réserve une partie du parc (quelques hectares tout au plus) pour démontrer cette succession et l'expliquer aux citoyens grâce à divers moyens. En bref, la terre nue se couvre de mousses et d'herbes en premier lieu, ensuite s'installent les arbustes, après quoi des arbres transitoires se resèment au milieu des ces arbustes. Après quelques décennies, les arbres nobles de l'érablière à caryer typique de la région de Montréal commencent à croître pour devenir une forêt mature.

Les arbres, préférablement indigènes, plantés autour de cette parcelle se resèmeraient aisément sur cette parcelle au fil des ans. Note importante : la présence des jardiniers année après année sera importante pour contrôler la prolifération des espèces envahissantes exotiques.

Les connexions entre les différents quartiers

Encore une fois, je plaide pour l'inclusion de la falaise Saint-Jacques dans le grand projet du parc, ainsi sera-t-il plus aisé d'inclure des connexions au quartier Notre-Dame-de-Grâces, qui est séparé du futur parc par la falaise.

En tant que résident de l'arrondissement LaSalle, je vois une occasion rêvée de nous donner un accès direct au futur parc : faire du futur viaduc Angrignon un nouveau lien vert et incluant un lien vélo/piéton. Cela nous donnerait un deuxième lien nord-sud. Je sais bien sûr que cette question est surtout du ressort du MTQ, mais vu que la construction du viaduc n'est pas encore débutée, c'est peut-être un rendez-vous qu'on ne veut pas rater.

Les connexions aux autres quartiers avoisinants seront sûrement plus faciles à créer : des passages piétonniers pour traverser la rue Notre-Dame à partir du canal Lachine, surtout vis-à-vis des passerelles de Parcs Canada; un ou deux liens élargis pour franchir le nouvel échangeur Turcot (bande verte, Pullman et Notre-Dame ouest); utilisation du chemin asphalté dans la falaise déjà existant, et l'aménagement d'autres chemins piétonniers à faible perturbation (en gravier).

Bien à vous,